

Assemblée générale annuelle 2022

12 avril 2022

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Présentation à huis clos pour les membres seulement

En présence :

Philippe	Bélanger	CILQ
Jean-Marc	Bertrand	Danone inc.
Marie-Pierre	Bérubé	Bérubé avocats
Yannick	Bouchard	Laiterie de l'Outaouais
Luc	Bournival	ATLQ
Véronique	Brisson	Fédération des caisses Desjardins du Québec
Jean	Brodeur	Agrilait
Thalia	Buendia	Lactalis Canada
Alain	Chalifoux	ITAQ
Olivier	Charbonneau	Lactalis Canada
Éric	Choquette	Fromagerie La Chaudière
Daniel	Collin	Collin Agroalimentaire
Kafka	Corriveau	Ecolab
Gabriel	Daigle	Hood Packaging
Lauriane	Desrosiers	CEFQ
Normand	Duperré	Laiterie de la Baie
Dany	Ethier	Sani Marc
Gilles	Froment	Lactalis Canada
Alain	Gauthier	Association des transporteurs de lait du Québec
Éric	Given	Saputo Produits Laitiers Canada
Yves	Graveline	CEFQ

Noémie	Labbé	Les Fromages de l'Isle d'Orléans
Mia	Lafera	CEFQ
Maryse	Lamoureux	CEFQ
Charles	Langlois	CILQ
David	Laurin	CEFQ
Louise	Lefevbre	CEFQ
Sébastien	Lemay	Fromagerie Warwick
Patrick	Lemieux	Groupe laitier Royer
Alain	Marchand	CEFQ
Mélanie	Mercier	CILQ
Sylvain	Morel	Fédération des caisses Desjardins du Québec
Julie	Paquin	Saputo Produits laitiers Canada
Thomas	Paradis	Fromagerie La Chaudière
Guyane	Perron	CILQ
Jean	Provencher	Laiterie de Coaticook
Alexis	Tardif	CEFQ
Alexandre	Trépanier	Fromagerie La Chaudière

En mode virtuel :

Maude	Bergeron	Nutrinor
Luc	Boivin	Fromagerie Boivin
Élaine	Cloutier	CEFQ
Frédérique	Delagrave	General Mills Canada
Alexandre	Des Lauriers	Fromagerie de Bromont
Pascal	Désilets	Fromagerie L'Ancêtre
Bénédicte	Guitel	La Suisse Normande
Geneviève	Lesage	CILQ
Jimmy	Poulain	Fromagerie Gilbert
Cynthia	Rivard	EBR Inc.
Kelly	Shipway	Nutrinor
Pierre	Turmel	Fromagerie Etchemin
Pascal	Valade	La pinte

Se sont ajoutés pour la portion de la présentation publique

En présence :

Etienne	Biotteau	Fromagex
Jessie	Caron	Agriculture Agroalimentaire Canada
Élise	Gosselin	Novalait
Dominic	Pilon	Hyperzic

En mode virtuel :

Dominique	Arsenault	MAPAQ
Valérie	Bélanger	Novalait
Thomas	Brind'Amour	MAPAQ
Armand	Kemayou	MAPAQ
Stéphanie	Roy	MAPAQ

1. Ouverture de l'assemblée annuelle

Jean Provencher, président du conseil d'administration du Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ), déclare l'Assemblée générale annuelle des membres 2022 (AGA) ouverte et souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

2. Adoption de l'ordre du jour proposé

Monsieur Provencher présente l'ordre du jour envoyé en amont de la rencontre. Il demande aux membres s'ils souhaitent apporter des changements à cet ordre du jour. Aucun commentaire des membres n'est fait. Il est proposé par Sébastien Lemay, appuyé par Gilles Froment et adopté à l'unanimité de l'assemblée que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres du CILQ 2021

Le président – directeur général du CILQ, Charles Langlois, rappelle aux participant.e.s qu'une copie du procès-verbal de la dernière AGA du CILQ, tenue en vidéoconférence le 13 avril 2021 a été acheminée en amont de la présente assemblée.

Il est proposé par Gilles Froment, appuyé par Noémie Labbé et approuvé à l'unanimité de l'assemblée que le procès-verbal de la dernière AGA du CILQ, tenue exclusivement en ligne, le 13 avril 2021, soit adopté tel que rédigé et que Charles Langlois soit dispensé d'en donner lecture.

4. Dépôt et revue des états financiers vérifiés

Julie Paquin, secrétaire-trésorière du conseil d'administration du CILQ, est invitée à faire la présentation des états financiers du CILQ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Monsieur Provencher mentionne que le flux de trésorerie balance, madame Paquin précise que les états financiers qu'elle présente sont fidèles à la situation financière du CILQ au 31 décembre 2020 et conclut que le Conseil est en bonne situation financière.

5. Nomination de la firme comptable

Il est proposé par Gilles Froment, appuyé par Thomas Paradis-Levasseur et approuvé à

l'unanimité de l'assemblée que la firme Jacques Renaud CPA inc. soit reconduite comme expert-comptable qui réalisera le rapport de mission d'examen de l'exercice 2022, aux conditions qui seront déterminées par le conseil d'administration.

6. Approbation des priorités pour l'année 2023

À la demande du président, Charles Langlois présente à l'assemblée les priorités du CILQ pour l'année 2023 par thèmes et sous-thèmes avec les actions prévues et demande aux membres de l'Assemblée si elles et ils ont des questions.

Il est proposé par Alexandre Trépanier, appuyé par Yannick Bouchard et résolu à l'unanimité de l'assemblée que les priorités présentées pour l'an 2022 soient adoptées par l'association et qu'elle entreprenne toute action utile à sa réalisation.

7. Approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2022

Jean Provencher invite Charles Langlois à présenter le budget de fonctionnement pour l'année 2022. Ce dernier confirme que ce budget est en équilibre. Aucune question n'est soulevée par les membres de l'assemblée.

Il est proposé par Thomas Paradis-Levasseur, appuyé par Olivier Charbonneau et convenu à l'unanimité que le budget pour l'exercice financier 2022 soit accepté tel que présenté.

8. Élection des administratrices et administrateurs

Charles Langlois informe les membres de l'assemblée que le mandat de quatre administrateurs arrive à échéance cette année, soit :

- Jean-Marc Bertrand, Danone
- Luc Boivin, Fromagerie Boivin
- Normand Dupérré, Laiterie de la Baie
- Pascal Désilets, Fromagerie l'Ancêtre

Ces quatre (4) candidats ont manifesté leur intérêt à renouveler leur mandat au sein du conseil d'administration. Puisqu'aucune autre candidature n'a été présentée, il y a donc élection par acclamation.

La conseillère juridique du CILQ, Me Marie-Pierre Bérubé, confirme à l'assemblée que le rapport du Comité de nomination est conforme à la réglementation. Elle réitère que dans les circonstances où quatre (4) candidatures ont été reçues pour quatre (4) postes vacants, les candidats sont élus par acclamation.

Il est proposé par Yannick Bouchard, appuyé par Éric Choquette et convenu à l'unanimité que, étant donné que quatre (4) candidats sont en lice pour pourvoir les quatre (4) postes en élection, le poste pour un membre du conseil d'administration qui

provient du secteur coopératif de la petite et moyenne entreprise reste vacant.

9. Présentation de la composition du conseil d'administration de 2022

Charles Langlois présente la nouvelle composition du conseil d'administration du CILQ pour 2022 à la suite de l'élection par acclamation des quatre candidats pour les quatre postes en élection :

Comité exécutif

Jean Provencher Président Laiterie de Coaticook	Dominique Mathieu 2 ^e vice-présidente Smucker Foods of Canada
Gilles Froment 1 ^{er} vice-président Lactalis Canada	Julie Paquin Secrétaire-trésorière Saputo Produits Laitiers Canada
Roger Bergeron 2 ^e vice-président Fromagerie Bergeron	Charles Langlois Président-directeur général Conseil des industriels laitiers du Québec

Administratrices et administrateurs

Jean-Marc Bertrand Danone	Pascal Désilets Fromagerie L'Ancêtre
Gilles Blackburn Fromagerie Blackburn	Normand Dupérré Laiterie de La Baie
Luc Boivin Fromagerie Boivin	Eric Given Saputo Produits Laitiers Canada
Thalia Buendia Lactalis Canada	Frédéric Madon Laiterie Chalifoux Inc./Maison Riviera
Frédérique Delagrave General Mills Canada	Sébastien Lemay Fromage Warwick

10. Présentation des réalisations 2021

Une vidéo résumant les réalisations du CILQ en 2021 est présentée à l'assemblée.

11. Ratifications des actes des administrateurs

À la suite de la présentation du rapport annuel de la direction, il est proposé par Thomas Paradis-Levasseur, appuyé par Thalia Buendia et approuvé à l'unanimité de l'assemblée que les membres du CILQ ratifient et acceptent, comme étant conformes aux intérêts généraux de tous les secteurs du CILQ, tous les actes posés et les décisions prises par les administrateurs du CILQ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

12. Allocution d'André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

André Lamontagne se joint à l'assemblée via vidéoconférence. Il livre un message aux participant.e.s lors duquel il souligne l'importance de l'industrie laitière dans l'économie québécoise et canadienne et réitère son soutien à celle-ci, son enthousiasme à la reprise de la Sélection Caseus et au déploiement du nouveau terme valorisant Fromage fermier, une première au Québec. Après son allocution, le ministre prend quelques questions de la salle.

13. Allocution de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

La ministre Bibeau se joint à l'assemblée également en mode virtuel. Celle-ci témoigne à son tour de l'importance du secteur de la transformation laitière au Québec au sein du pays et de son appréciation de la collaboration du secteur avec son ministère. Elle mentionne sa sensibilité envers les enjeux qui touchent le secteur, comme le développement durable, les accords commerciaux internationaux et la pénurie de main-d'œuvre. Madame Bibeau confirme qu'elle travaille de concert avec les ministres des provinces pour bien soutenir le secteur et que des mesures seront annoncées dans le prochain budget de son gouvernement à cet effet. Les participant.e.s posent quelques questions en fin de discours.

14. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Alain Gauthier, et approuvé à l'unanimité de l'assemblée de clore la présente assemblée à 16 h 30.

CAHIER DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Résolution no 1 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Lemay, appuyé par Gilles Froment et adopté à l'unanimité de l'assemblée que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution no 2 – Adoption du procès-verbal de l'AGA 2021

Il est proposé par Gilles Froment, appuyé par Noémie Labbé et approuvé à l'unanimité de l'assemblée que le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle des membres du Conseil des industriels laitiers du Québec, tenue exclusivement en ligne, le 13 avril 2021 soit adopté tel que rédigé et que le Président-directeur général soit dispensé d'en donner lecture.

Résolution no 3 – Engagement de la firme comptable

Il est proposé par Gilles Froment, appuyé par Thomas Paradis-Levasseur et approuvé à l'unanimité de l'assemblée que la firme Jacques Renaud CPA inc. soit engagée comme expert-comptable pour le rapport de mission d'examen de l'exercice 2022, aux conditions qui seront déterminées par le conseil d'administration.

Résolution no 4 – Priorités 2022

Il est proposé par Alexandre Trépanier, appuyé par Yannick Bouchard et résolu à l'unanimité de l'assemblée que les priorités présentées pour l'an 2022 soient adoptées par l'association et qu'elle entreprenne toute action utile à sa réalisation.

Résolution no 5 – Budget de fonctionnement, exercice 2022

Il est proposé par Thomas Paradis-Levasseur, appuyé par Olivier Charbonneau et convenu à l'unanimité que le budget pour l'exercice financier 2022 soit accepté tel que présenté.

Résolution no 6 – Élection des administratrices et administrateurs du CILQ

Il est proposé par Yannick Bouchard, appuyé par Éric Choquette et convenu à l'unanimité que, étant donné que quatre (4) candidats sont en lice pour pourvoir les quatre (4) postes en élection, le poste pour un membre du conseil d'administration qui provient du secteur coopératif de la petite et moyenne entreprise reste vacant.

Résolution no 7 – Adoption des actes des administrateurs

À la suite de la présentation du rapport annuel de la direction, il est proposé par Thomas Paradis-

Levasseur, appuyé par Thalia Buendia et approuvé à l'unanimité de l'assemblée que les membres du CILQ ratifient et acceptent, comme étant conformes aux intérêts généraux de tous les secteurs du CILQ, tous les actes posés et les décisions prises par les administrateurs du CILQ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Résolution no 8 – Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Alain Gauthier, et approuvé à l'unanimité de l'assemblée de clore la présente assemblée à 16 h 30.